

Ouffet, le 17 septembre 2012

**PCDR d'OUFFET.**  
**Procès verbal de la réunion**  
**de la CLDR en date du 11 septembre 2012 à 20 H 00'**

**Présents:**

| REPRESENTATION                                  | EFFECTIFS                                                                                                                                                                                                         | SUPPLEANTS                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Géographique<br>OUFFET<br>WARZEE<br>ELLEMELLE   | MARCHAL Martine<br><del>VAN SULL Philippe</del><br><del>DEGOTTE Lucienne (Excusée)</del>                                                                                                                          | JANSSEN Paulette<br><del>LEDOUPPE Anne</del><br>GROSFILS Francis                                                                                                                                                          |
| Politique<br>EC<br>EC<br>EC<br>OPA              | GIELEN Marc<br>LARDOT Renée<br><del>WAUTELET Paul (Excusé)</del><br><del>JADIN Benoît</del>                                                                                                                       | MAILLEUX Caroline<br>SERVAIS Emilie<br><del>FROIDBISE Francis (excusé)</del><br><del>ROBERT Tony</del>                                                                                                                    |
| Groupe d'âge<br>30 ans<br>30-50 ans<br>+ 50 ans | <del>TAENS Guillaume</del><br><del>GILON Corinne (excusée)</del><br>THIRION Jean-Claude                                                                                                                           | <del>MAROTTA Justine</del><br><del>D'HEUR Astrid (Excusée)</del><br>DEFREERE Marcel                                                                                                                                       |
| Associatif et autres                            | <del>TRINE Jean-Marie</del><br>DEFÉCHEREUX Marie-Louise<br><del>KALBUSCH Xavier</del><br>SEIDEL Marie-Cécile<br><del>SERVAIS Valentino (Excusée)</del><br>LEGRAND Jean-Pierre<br><del>SCHLOSSER JP (Excusé)</del> | <del>RUTHY Philippe (Excusé)</del><br>WALHIN Freddy<br><br><del>LIZEN Jean-Marie</del><br><del>GODBILLE Géraldine (Excusée)</del><br><del>WAUTELET Fanny (Excusée)</del><br>BAUDOIN Joseph<br><del>MONFORT Nathalie</del> |

Président : Marc GIELEN, Bourgmestre  
 Pour le GREOA : Marie-Françoise GILIS ;  
 Secrétaire: Henri LABORY, Secrétaire communal.

NB : un nom biffé signifie que la personne est absente.

**Déroulement de la réunion**

Le PV de la réunion du 20/06/2012 sera soumis à l'approbation de la CLDR lors de la prochaine séance.

Marc GIELEN introduit la réunion en présentant l'historique administrative du dossier depuis le 1<sup>er</sup> crédit d'impulsion en 2004. En juillet 2012, la commune a reçu un courrier de la Région Wallonne annonçant que le dossier avait été retenu et que le dossier devait être envoyé pour le 5 octobre 2012. Le montant des travaux est de l'ordre de 200.000 € ; la commune recevra un subside de 75 % soit 150.000 €.

Henri LABORY situe le dossier – dans la suite des divers projets de mobilité, depuis l'adoption du Plan Communal de Mobilité, et ce par rapports aux divers aspects de la mobilité (mode doux, stationnement, diverses activités associatives, transports en commun).

Le plan distribué en séance est la dernière version reçue du bureau d'études (bureau LACASSE-MONFORT) mais ce n'est pas encore le plan définitif. Les aménagements compris entre les traits rouges sont ceux relatifs au rond-point en

cours de réalisation (dossier du SPW). Les membres sont invités à donner leur avis sur l'aménagement des sentiers de la Grand Place.

En ce qui concerne le chemin dans le fond de la place, il est prévu de mettre des potelets au milieu pour éviter de créer un circuit autour de la place. En les plaçant au milieu, cela permettra toutefois de pouvoir se garer au besoin lorsqu'il y a beaucoup de véhicules autour de la place.

Les participants approuvent globalement l'esprit du projet.

Il est noté qu'il convient de vérifier l'espace requis (profondeur) pour les activités foraines qui pourraient être implantées au fond de la Place.

La nécessité de proposer une fondation adéquate pour les pavés en béton au niveau du parcours en fond de place est soulignée, du fait du vraisemblable charroi occasionnel.

Différents revêtements sont évoqués pour les sentiers de la Grand'Place (béton imprimé, pierre bleue, pavés béton, dolomie, etc). Il faudra choisir le revêtement le plus adéquat tout en restant dans le budget. Les participants émettent le souhait que cela soit facilement praticable avec des poussettes pour enfants. Il faudra également tenir compte de la présence des arbres remarquables.

En cas d'évaluation budgétaire trop importante, la discussion porte sur, soit la priorité à donner aux sentiers de la Grand'Place (amélioration de l'existant), soit sur l'aménagement du fond de la place (polyvalence de l'espace concerné).

Si les impératifs de calendrier le permettent, une visite d'aménagement similaire dans d'autres communes pourra être réalisée afin de visualiser les revêtements possibles et leur résistance dans le temps.

L'agent de développement transmet une invitation de la part du Gal du Pays des Condruses relative à la présentation des résultats du Groupe de Travail Mobilité qui collabore avec le TEC Liège – Verviers et Namur-Luxembourg ainsi que la SRWT pour construire un outil d'aide à la décision en matière de réorganisation de l'offre en transport en commun.

Fin des débats à 21H00'

Rédigé à Ouffet le 17 septembre 2012  
Henri LABORY, Secrétaire de la CLDR.